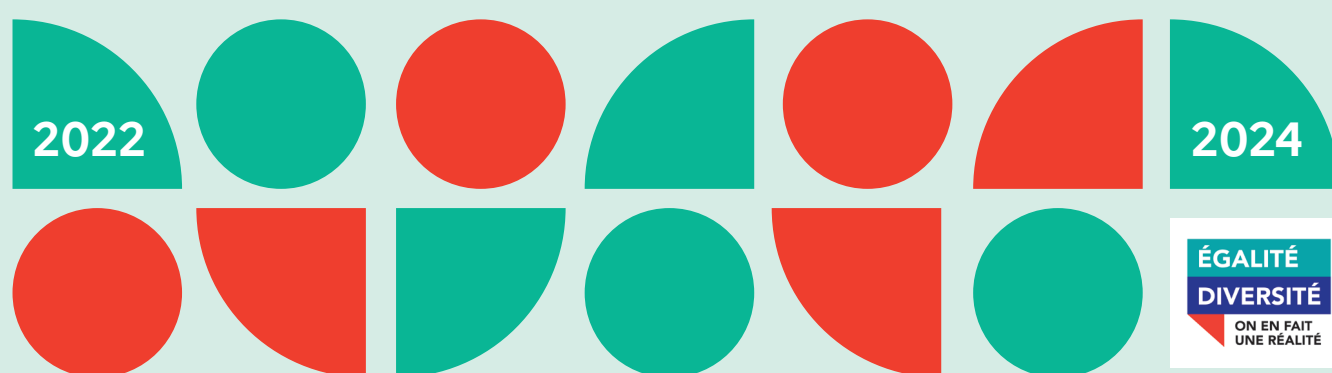


PLAN D'ACTION ACADÉMIQUE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



→ Retrouvez l'intégralité du plan d'action académique : ac-creteil.fr

Axe 1 Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Axe 2 Créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles

Axe 3 Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunérations et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes

Axe 4 Mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle

Axe 5 Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences (notamment sexistes et sexuelles), de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes